

SE LOGER

Il est possible de réduire ses besoins en eau et en énergie, et donc ses factures, sans réaliser de gros travaux. La recette ? Renoncer à de mauvaises habitudes et adopter des comportements économes.



— Par ÉLISABETH CHESNAIS

Réduire sa consommation

AGIR SUR SA FACTURE D'EAU

Plusieurs petites vérifications permettent d'éviter un gaspillage d'eau et d'argent !

– Un robinet qui goutte, ça peut être 4 à 5 litres d'eau gaspillés en une heure, soit sur un an, pas moins de 35 à 43 m³ facturés en pure perte. Avec un prix du mètre cube entre 3 et 6 € selon les communes (QC n° 570), on dépense alors de 105 à 258 € pour cette minifuite. Éviter ce surcoût est pourtant simple et bon marché, il suffit de changer le joint du robinet.

– Si d'aventure la chasse d'eau fuit, l'addition devient bien plus salée. 25 litres d'eau par heure peuvent glisser le long de la paroi en silence, sans qu'on le remarque. Sur un an, la surconsommation est colossale, 220 m³. La facture aussi, de 660 à 1 320 € en fonction du prix du mètre cube. Il est donc judicieux de la détecter au plus vite en versant un peu de colorant alimentaire dans le réservoir quand on ne l'utilise pas. Si la cuvette se colore, la chasse d'eau fuit.

– Relever son compteur le soir avant de se coucher, puis le lendemain au réveil en prenant soin de ne pas utiliser d'eau cette nuit-là reste aussi un moyen infaillible pour savoir si on a une fuite d'eau chez soi. En cas d'écart, la fuite est certaine, la traque peut commencer pour limiter la surfacturation.

L'autre facteur déterminant, c'est le débit des robinets, du pommeau de douche, de la chasse d'eau, et son usage.

– Un robinet standard débite 12 litres à la minute. Avec un simple mousseur à moins de 10 €, on tombe à 6 litres sur un robinet en conservant le même confort.

– Remplacer le pommeau de douche standard (16 litres à la minute) par un économique fait chuter la consommation de 6 à 8 litres par minute selon les modèles. L'investissement de 15 à 40 € se rentabilise rapidement.

Des gestes simples, au quotidien, permettent de cesser de jeter de l'argent par les fenêtres !

– La chasse d'eau à double commande, elle, réduit la consommation des toilettes d'au moins 60%.

– Pour le jardin, la récupération de l'eau de pluie et de celle du lavage des légumes, ainsi que le paillage, permettent de limiter le recours à l'eau du robinet.

En ajoutant quelques gestes quotidiens à toutes ces mesures, comme couper l'eau quand on se savonne sous la douche et ne pas s'y éterniser, ou encore éviter de laisser couler l'eau en continu quand on se brosse les dents, il est tout à fait possible de diviser sa consommation d'eau par deux et sa facture d'autant.

OPTIMISER SES DÉPENSES D'ÉNERGIE

Les défis « familles à énergie positive », qui essaient un peu partout en France chaque année à l'approche de l'hiver, font des merveilles. Regroupés en équipes qui comptent en général de 4 à 10 ménages, les participants ont pour objectif de réduire au maximum leurs consommations et leurs factures d'énergie. Le tout sans investir dans des travaux d'isolation coûteux, en traquant l'ensemble des sources d'économie possibles. Et ça marche.

À Vouzon, dans le Loir-et-Cher, Mathilde Rémusat-Wexsteen fut capitaine de l'équipe « Les Casses-Watts » l'hiver dernier. Épaulées et conseillées par l'association Sologne nature environnement, les six familles participantes ont réalisé 28% d'économies d'énergie. Pour Mathilde, son mari et ses deux filles, les résultats ont été encore plus spectaculaires. « On s'en est vraiment rendu compte quand EDF nous a remboursé des centaines d'euros et a ramené nos mensualités de 114 à seulement 50 € », souligne-t-elle avec une satisfaction bien légitime.

Chauffée en tout électrique, la famille avait installé un poêle à bois qui servait peu. Mais depuis son entrée dans le défi, les radiateurs électriques sont à l'arrêt. « On ne chauffe plus qu'au bois, c'est nettement moins cher et on a des astuces pour ne jamais avoir froid, assure Mathilde. J'ai acheté des surmatelas qui tiennent chaud et j'ai pris l'habitude de mettre des bouillottes dans les lits quand le mercure descend. » Les

organisateur ont fourni un wattmètre qui permet de connaître la consommation de chaque appareil électrique, tant quand il fonctionne qu'en veille, un thermomètre laser qui détecte les déperditions de chaleur du bâti, un sablier de 5 minutes pour la douche et un simple thermomètre qui indique la température des pièces, parfois chauffées au-delà du raisonnable sans que les occupants en aient conscience. Des outils fort utiles.

De bonnes habitudes qui paient

« Pour toute l'équipe, ce fut un électrochoc, confirme Mathilde. On a découvert qu'on jetait de l'argent par les fenêtres. » Au sens propre chez elle, puisque le thermomètre laser a pointé les grandes baies vitrées comme principale cause des déperditions de chaleur. Chez ses voisins, il a visé les prises de courant, elles laissaient passer des courants d'air froid. Mathilde a installé des rideaux isolants avec doublure en polaire côté vitrages, ses voisins ont isolé leurs prises électriques. Au vu des résultats du wattmètre, toute l'équipe a opté pour des multiprises avec interrupteur, personne n'oublie de les éteindre le soir!

Autres habitudes prises, programmer un maximum d'appareils sur heures creuses, que ce soit le lave-linge ou le lave-vaisselle remplis au maximum, ou encore tout ce qui a besoin d'être rechargé, couper le chauffe-eau électrique quand on part plus de trois jours, remettre les robinets mitigeurs sur position eau froide pour éviter que le cumulus ou la chaudière ne se mette en route dès qu'on se lave les mains.

Et puis, quand on participe au défi, on met un couvercle sur les casseroles quand on cuisine, c'est quatre fois moins d'électricité ou de gaz consommés, on lave le linge à 30 °C, on évite le programme « rapide » ou « intensif » du lave-vaisselle, on ferme l'accès à l'étage pour conserver la chaleur au rez-de-chaussée, on place un isolant entre le radiateur et le mur extérieur s'il est froid, pour que la chaleur soit renvoyée dans la pièce... À ce régime-là, il y a quelques années, une équipe est même parvenue à réaliser 48% d'économies d'énergie sans perdre en confort, bien au contraire (QC n° 532). ♦

ACHAT IMMOBILIER À CRÉDIT

Renégociez votre prêt

Acheter son logement à l'aide d'un prêt revient, en moyenne, à le payer 30 à 40 % plus cher qu'au comptant (avec des variations selon le taux et la durée du prêt) ! D'où l'intérêt de renégocier le taux d'intérêt de son emprunt immobilier si l'on est en phase de remboursement.

4 %, c'était, en moyenne, le taux pratiqué dans les années 2008-2010. 1,4 %, c'est le taux aujourd'hui pour un emprunt sur 15 ans. Ainsi, emprunter 200 000 € à 4 % sur 15 ans revient à verser 67 000 € d'intérêts à la banque. Avec un taux à 1,4 %, les intérêts passent à 25 000 €, soit une différence de 42 000 € ! Selon Sandrine Allonier, responsable des relations banques du site vousfinancer.com, quelques retardataires n'ont toujours pas renégocié le taux d'intérêt de leur emprunt effectué entre 2005-2010. Ils gagneraient à le faire, à condition de ne pas attendre les cinq ou six dernières années de

remboursement ; dans ce cas, les frais de dossier risquent de dépasser l'économie possible. Aujourd'hui, tous ceux ayant souscrit ou renégocié un crédit courant 2015 ou début 2016 ont aussi intérêt à tenter le rachat de prêt. « Les taux d'intérêt se stabilisaient autour de 2,5 % pour un prêt sur 20 ans. Il est déjà possible aujourd'hui de faire racheter ses prêts et d'économiser environ un point de taux d'intérêt (soit une économie de près de 15 000 € pour un prêt de 200 000 € sur 20 ans souscrit il y a trois ans). » À tenter rapidement, avant une possible remontée des taux d'ici une dizaine de mois...

Élisa Oudin

28 %
d'économies d'énergie ont été réalisées par une équipe du défi « Familles à énergie positive »

